



# Certificat

**Produit:** Fixit 140  
**Client:** Fixit AG  
Im Schachten 416, CH-4113 Holderbank

Le produit mentionné ci-dessus (plâtre blanc) a été examiné pour son comportement en matière d'émission dans une chambre d'essai conformément aux critères de classification du GEV Emicode.

(Rapport d'essai WESSLING CAL24-049841-1 du 4th juillet 2024)

L'échantillon présent a la même recette que les pansements blancs « Fixit 142 » et « Fixit 146 ».

Selon la nature et l'étendue des tests effectués, l'échantillon testé, envoyé par le client, correspond aux réglementations et normes listées ci-dessous dans leurs versions actuellement applicables :

- GEV – Critères de classification; exigences relatives aux matériaux d'installation, adhésifs et produits de construction à émissions contrôlées attribution de l'EMICODE (au 7 novembre 2024)
- Protocole par chambre d'essais et COV – Mesures selon DIN EN 16516 (2020-10)
- Aldéhyde – Mesure selon DIN ISO 16000-3 (2013-01)

En ce qui concerne la manière et l'étendue de l'examen effectué, le produit testé est conforme aux exigences de l'EMICODE EC 1<sup>Plus</sup> après 3 et 28 jours.



Daniel Klein  
M. Sc. Analyse environnementale et des substances dangereuses  
Chef de projet